

# Avocats : testez votre plaidoirie auprès d'un spécialiste de la parole judiciaire

## Animation par :

Philippe Bilger

Magistrat honoraire (ancien avocat général à la Cour d'assises de Paris)

## Objectif :

Qui n'a pas souhaité un jour en tant qu'avocat plaideur pouvoir bénéficier en toute franchise d'une appréciation sincère et bienveillante sur l'effet que produit sa plaidoirie sur un magistrat.

Philippe Bilger, avocat général à la cour d'assises de Paris pendant plus de 20 ans ayant requis dans les procès les plus célèbres (Bob Denard, Emile Louis, Maxime Brunerie, Hélène Castel, le « gang des barbares »), met à votre disposition toute son expérience du monde judiciaire afin de vous permettre d'éprouver auprès d'un ténor de la magistrature l'efficacité de vos arguments et de votre technique de plaidoirie.

## 3 formules au choix :

- **Technique de plaidoirie (dossier et écritures fournis)** : à l'aide d'un dossier et d'écritures fournis par nos soins dans le domaine de votre choix (pénal, travail, commercial, etc.), nous vous proposons d'éprouver votre technique de plaidoirie à l'occasion d'une mise en situation d'une heure environ dans nos locaux. Après avoir écouté votre plaidoirie (30 minutes environ), Philippe Bilger vous délivrera, à l'occasion d'un entretien individuel, les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats.
- **Technique de plaidoirie (votre dossier et vos écritures)** : après avoir pris connaissance en toute confidentialité et dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger écoutera votre plaidoirie (30 minutes environ) et vous délivrera, à l'occasion d'un entretien individuel environ dans nos locaux (30 minutes environ), les clés pour optimiser l'impact de votre plaidoirie sur les magistrats. Cette formule constitue un moyen unique pour tout avocat de préparer une importante plaidoirie de la façon la plus efficace possible\*.
- **Plaidoirie complète** : après avoir pris connaissance en toute confidentialité et dans le respect de vos obligations professionnelles de vos écritures et du dossier qui les accompagne (transmis en temps utile), Philippe Bilger vous assiste dans la construction de votre plaidoirie puis, dans un second temps, dans la préparation de la réalisation de celle-ci. Lors d'un premier rendez-vous d'une heure environ dans nos locaux, il mettra à votre disposition toute son expérience de la pratique des magistrats afin de vous aider à organiser au mieux la présentation de vos pièces et arguments afin ceux-ci déploient tous leurs effets lors du procès. La seconde étape sera quant à elle consacrée à la mise en œuvre de la plaidoirie telle qu'enrichie des conseils dispensés lors de la première étape. Lors d'un second rendez-vous d'une heure environ, Philippe Bilger écoutera votre plaidoirie (30 minutes environ) et approfondira, à l'occasion d'un entretien individuel (30 minutes environ), le travail entrepris lors du premier rendez-vous\*.

\* Possibilité de rendez-vous supplémentaires. Pour un accompagnement sur mesure, nous contacter au 01.56.81.00.30 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com)

### Les + Pro-Barreau

- Enregistrement vidéo de votre plaidoirie
- 30 ans d'expérience au service des avocats
- Des locaux au cœur de Paris à deux pas du Palais et de la Maison du Barreau

FORMATION CONTINUE JURIDIQUE

PRO-BARREAU

3, RUE DE NESLE

75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30

FAX. : 01 72 34 92 58

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com)

Etablissement de Formation Professionnelle

habilité à délivrer une

Attestation Descriptive de Formation

# Avocats : testez votre plaidoirie auprès d'un spécialiste de la parole judiciaire

## Coordonnées personnelles :

Mme  M.

PRÉNOM ..... NOM .....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE .....

TEL. .... FAX .....

E-MAIL .....

SOCIÉTÉ / CABINET .....

## Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : contact@pro-barreau.com

## 3 formules au choix :

- Technique de plaidoirie (dossier et écritures fournis) : 490 euros
- Technique de plaidoirie (votre dossier et vos écritures) : 890 euros\*
- Plaidoirie complète : 1490 euros\*

\*Séance supplémentaire : 490 euros

## Règlement par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire par téléphone : 01 56 81 00 30

Dès réception de votre inscription, nous vous contacterons afin de convenir d'une date de passage

Fait à :

le :

Signature :

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant.

Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

### Paie ment

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

### Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant la date convenue pour la plaidoirie.

Annulation entre 19 et 10 jours avant la date convenue pour la plaidoirie : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix.

Annulation moins de 10 jours avant la date convenue pour la plaidoirie : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit.

Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation.

En cas d'empêchement de l'animateur, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement le participant, par écrit.